



MOSELLE



Monsieur le Préfet de la Moselle
Préfecture
9, Place de la Préfecture
57000 METZ

Metz, 21 février 2023

Objet : préavis départemental de grève interprofessionnelle de 48 heures reconductible

Monsieur le Préfet,

Depuis plusieurs semaines des millions de salariés se mobilisent dans les manifestations et les grèves se succèdent démontrant ainsi l'opposition déterminée des travailleuses et des travailleurs, des retraités et des jeunes à la réforme des retraites, et en particulier au report de l'âge légal de départ en retraite à 64 ans, et à l'accélération de l'allongement de la durée de cotisation.

Le gouvernement reste sourd à cette mobilisation massive qui fait écho au rejet tout aussi massif de la population qui ne se laisse pas abuser par les prétendues avancées du projet.

Dans ce contexte, les Confédérations syndicales unies ont appelé à mettre la France à l'arrêt à partir du 7 mars prochain.

Les organisations syndicales CFDT, CGT, FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaire, UNSA et UNEF de Moselle déposent un préavis de grève interprofessionnelle les 7 et 8 mars 2023. Ce préavis est reconductible pour une durée indéterminée dès le 9 mars.

L'intersyndicale de Moselle revendique l'abandon immédiat de cette réforme des retraites.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos sentiments distingués.

L'intersyndicale CFDT, CGT, FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaire, UNSA et UNEF de Moselle